Consignes à respecter après une biopsie :

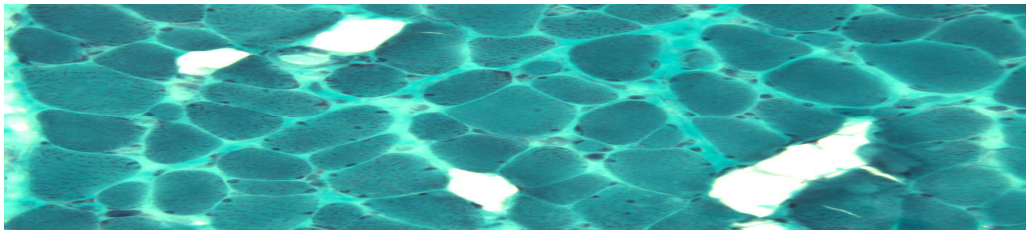

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après une biopsie du muscle et/ou du nerf, il est préférable de respecter certaines consignes afin de favoriser la cicatrisation :

- Ne pas prendre d'Aspirine sans un avis médical dans les 8 jours qui suivent la biopsie afin d'éviter la formation d'un hématome. Pour les patients ayant un traitement habituellement à base d'aspirine, la reprise de ce traitement doit être ordonnée par votre médecin.

- Suivant la localisation, ne pas faire d'effort physique avec le membre sur lequel a été pratiqué la biopsie (le bras ou la jambe) pendant 8 jours et respecter un repos formel durant les premières 48 heures.

- Si la biopsie a été réalisée au niveau du membre inférieur, éviter de garder la jambe pendante juste après la biopsie.
Poser sur le pansement pendant 2 heures, une vessie (ou un sac plastique) de glace bien hermétique, enveloppée dans une serviette. Attention à ne pas mouiller le pansement.
Attendre 48 heures avant de vous doucher et remplacer le pansement compressif par un pansement étanche (à acheter en pharmacie) que vous garderez jusqu'à l'ablation des points de suture.

- Ne pas toucher la cicatrice. Ne pas tenter de la nettoyer.

- Faire enlever les points de suture 8 jours après la biopsie par votre médecin traitant ou une infirmière.

- Nous vous conseillons d'attendre 15 jours avant une reprise d'activité sportive ou d'effort intense.

- Consultez votre médecin sans attendre en cas de douleurs persistantes au delà de la 48^{e} heure ou en cas d'écoulement au niveau de votre pansement.

Date de rédaction : 04.08.2010 - Dernière mise à jour : 11.04.2011 - Auteur : M. O. Blandeau.
Centre de Référence des Maladies Neuromusculaires et de la SLA, Marseille.